

Lettre ouverte à Monsieur Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange SA

Monsieur le Président,

dans votre vidéo du 4 novembre dernier, vous nous encouragez à être plus solidaires et à prendre soin en particulier "des plus fragiles et des plus isolés d'entre nous".

Alors que la crise sanitaire a accentué les inégalités et l'isolement des personnes en situation de handicap, nous constatons que malgré ces belles paroles, la réalité est toute autre. Le handicap n'est pas une priorité au sein d'Orange.

(suite dans DOCUMENTS)



Paris, le 10 novembre 2020

Lettre ouverte à Monsieur Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange SA

Monsieur le Président,

dans votre vidéo du 4 novembre dernier, vous nous encouragez à être plus solidaires et à prendre soin en particulier « des plus fragiles et des plus isolés d'entre nous ».

Alors que la crise sanitaire a accentué les inégalités et l'isolement des personnes en situation de handicap, nous constatons que malgré ces belles paroles, la réalité est toute autre. Le handicap n'est pas une priorité au sein d'Orange.

Nos cinq organisations syndicales représentatives dans l'entreprise (CFDT, CFE-CCG, CGT, FOCom et SUD) ont été convoquées en ce début d'année pour négocier un nouveau projet d'accord pour l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap et la lutte contre les discriminations. Une négociation commencée toujours par l'adoption du bilan préétabli et de la situation du moment. Le bilan qui nous a été présenté en janvier n'était que parcouru et occulté de nombreuses informations importantes notamment sur l'exercice 2019. Il devait nous être restitué ultérieurement dans une version complète. Le crise sanitaire et les mesures de prévention mises en place ont repoussé le reprise de cette négociation à septembre.

D'emblée, il a fallu batailler pour obtenir des allègements supplémentaires, plus espacés pour permettre d'aborder tous les sujets et pouvoir étudier sérieusement les documents entre chaque séance. Le bilan présenté alors, certes complet, restait partiel et masqué, entre autres, l'absence sur l'objectif des contrats de professionnalisation...

Nos cinq délégations syndicales (CFDT, CFE-CCG, CGT, FOCom et SUD) ont dû faire clarifier l'objet même de la négociation pour laquelle, nous étions convoqués par l'entreprise et marquée par nos organisations syndicales respectives : un nouveau « projet d'accord pour l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap et la lutte contre les discriminations » et non pas un « projet d'accord pour l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap, [pour la diversité, l'inclusion](#) et la lutte contre les discriminations ».

Ensemble et d'une même voix, nous avons bien précisé que nous considérons tous que la diversité et l'inclusion étaient des vrais sujets et qu'ils devaient être traités avec, tout le sérieux qui s'impose. Pourquoi pas dans une négociation spécifique ? En tout cas pas à la légère et se contentant seulement d'insérer par-ci, par-là « diversité », « inclusion » ou « inclusion ».

Nous avons aussi dû faire réaliser une conscience qui aurait voulu que le regroupement des thématiques du handicap et de la discrimination dans un même accord avait été réalisé avec l'assentiment des organisations syndicales alors que nous y étions tous opposés.

Autant dire que la négociation commerciale mal... Le problème étant que mal engagée, elle n'est aussi mal poursuivie... à de rares exceptions de détails près... La méthode, si elle existe, reste incompréhensible... Peut-être est-ce un choix délibéré ? Ce serait regrettable et ce n'est pas étonnant, au pas de course et sans écoute, d'un projet annoncé « ambitieux » et construit et se partage.

Depuis le report de la négociation, nos cinq délégations syndicales se concertent en une intersyndicale pour porter d'une seule et même voix ce que nous partageons ensemble et attendons de l'entreprise sans faire oublier les enjeux humains ni démocratiques. La **préoccupation commune de l'intersyndicale CFDT, CFE-CCG, CGT, FOCom et SUD reste le seul intérêt des personnes en situation de handicap ou confrontées à la discrimination.**

Lettre ouverte à Monsieur Stéphane Richard, Président Directeur Général
d'Orange SA